

## CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 27/10/2008

Date de convocation : 17/10/2008

Date d'affichage : 17/10/2008

L'an deux mil huit, le vingt-sept octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Jeannine ALNET et Edith PATY, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HEBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZE, Lionel CHAINON, Yann LEBOURG, Georges GUENET et Jean JACQUES.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

### Ordre du jour :

L'ordre du jour du 17/10/08 a dû être légèrement modifié en raison de l'intervention des représentants de la Communauté de Communes destinée à présenter le SCOT.

Monsieur LELARGE a ouvert la réunion en parlant du repas des aînés qui a eu lieu la veille, dimanche 26 octobre. Les conseillers dans leur ensemble ont apprécié cet événement.

### **1) Délibérations**

- Autorisations de poursuite

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le recouvrement contentieux à l'égard des débiteurs des collectivités locales peut générer des frais à l'encontre des redevables.

Dans ce cas, l'autorisation de l'ordonnateur doit être requise avant le premier acte de poursuite.

Ce dernier est le « commandement de payer » qui peut être assimilé à une mise en demeure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise de manière générale et permanente le Receveur Municipal à engager des poursuites par voie de commandement.

- Achat licence logiciel CIL pour l'ordinateur portable

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le compte d'investissement 2183-0000 correspondant aux achats de matériel informatique est presque épuisé.

Or il reste un achat à faire auprès de la société CAUX FORMATIQUE afin d'acquérir la licence du logiciel CIL et pouvoir l'installer sur le nouvel ordinateur portable (mise en réseau par rapport au PC fixe de la mairie).

Le montant HT du devis est de 320 €.

Il s'avère que la commune dispose encore d'un budget sur la ligne 2152-0000 des achats de panneaux de voirie.

Il convient donc de réaliser les modifications suivantes :

- Compte 2152-0000 - 500€
- Compte 2183-0000 + 500€

Sur lesquelles le Conseil a donné son accord.

## **2) Vente propriété de Monsieur MURLIN et Madame MARTIN**

Le Conseil décide qu'il n'y a pas de droit de préemption à exercer.

Monsieur LELARGE doit contacter le notaire en charge du dossier pour voir s'il est possible d'acheter une partie de la parcelle et éventuellement réaliser un aménagement de la place des tilleuls.

## **3) Dossiers d'urbanisme en cours**

Monsieur TOUZE fait un point sur les dossiers de permis de construire en cours :

Monsieur LOTHON	Rue de la croix blanche	Restauration de la grange pour y créer un logement	ACCORDE
Monsieur SEDIEU	Rue de la fosse au loup	Remplacement d'un garage métal par un garage en bois plus grand et montage d'un second à l'identique	ACCORDE
Monsieur DESHAYES	Chemin rural n°6	Transfert et modification du permis pour une maison, accordé initialement à Monsieur GRAS	EN COURS D'INSTRUCTION DDE
Mr et Mme PRATLONG	Rue de la fosse au loup	Pose d'un abri au-dessus de la piscine	EN COURS D'INSTRUCTION DDE
Mr et Mme SCHILLIGER	Chemin d'Honfleur	Permis pour la construction d'une maison, Sur un des 2 lots vendus par Mr LONCKE	EN COURS D'INSTRUCTION DDE
Mr et Mme SOULE	Rue du champ de Bataille	Permis pour l'aménagement des combles	EN COURS D'INSTRUCTION A LA DDE ET AUPRES DES BATIMENTS DE FRANCE (périmètre du château)

Monsieur TOUZE explique les difficultés rencontrées sur le dossier de permis de construire déposé par Monsieur VALENTIM, le projet étant prévu sur un des lots vendus par Mme BOSSUYT, et situé rue du moulin prieur.

#### **4) Présentation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)**

Intervenantes : Mme Michèle BOUTAN, Vice-Présidente de la Communauté de Communes chargée du développement économique  
Mademoiselle Laëtitia SAVARY, du service urbanisme de la Communauté de Communes.

Un CD et un rapport de synthèse sur le diagnostic finalisé cet été sont remis à Monsieur LELARGE, et laissés à la disposition de l'ensemble des conseillers.

Trois réunions de réflexion sont planifiées aux dates suivantes :

- Le 17 novembre à 19h00 à Ste Colombe la Commanderie sur le thème du territoire
- Le 1<sup>er</sup> décembre à 19h00 à Hondouville sur le thème des activités économiques
- Le 15 décembre à 19h00 à Villez sur le Neubourg sur les thèmes de la démographie et du logement

Les maires et conseillers des communes de la Communauté de Communes du pays du Neubourg seront les bienvenus afin de participer aux débats et faire avancer le projet de SCOT.

#### **5) Réunion SERGEP**

Monsieur CHAINON fait un compte-rendu verbal de la réunion SERGEP à laquelle il a assisté le 20 octobre.

#### **6) Devis en cours**

- Travaux d'élagage à la résidence des prunus (entreprise PERELLE)

A comparer avec la facture de 2006 et donner Bon pour Accord si OK.

- Nettoyage du bassin de la croix blanche (entreprise COQUIN)

L'accès étant impossible par l'employé communal l'entreprise COQUIN a fourni un devis de 382 € TTC. Le Conseil donne son accord immédiatement car les travaux sont prévus pour le lendemain matin.

#### **7) Bulletin municipal**

Prochaine réunion jeudi 6/11 à 20h30

La séance est levée à 23h00

**Le prochain Conseil Municipal est prévu pour le lundi 24 novembre 2008 à 20h30.**